

Le Journal de



TURENNE

EDITORIAL

Traditionnellement, le programme des animations commence chaque année par les foires .

Foire du Jeudi de la Passion et foire aux Chèvres du 8 Mai se succèdent avant que les animations estivales ne prennent le relais.

Malheureusement, la foire du 8 Mai a été réduite à sa plus simple expression et c'est bien dommage dans la mesure où elle rassemblait en une seule journée beaucoup plus de monde que toutes les autres manifestations de l'année réunies.

Souhaitons qu'il ne s'agisse que d'une parenthèse pour mieux rebondir en l'an 2000 !

Cet épisode, dont Turenne se serait bien passé, illustre tout à la fois la grande fragilité et l'impérieuse nécessité de la vie associative dans nos villages.

Critiquées ou, peut-être plus grave, ignorées quand elles agissent... bien sûr; mais quel vide quand elles sont en panne, et ce, quelles que puissent en être les raisons,... n'est-ce-pas ?

Au-delà du constat, il n'existe aucune solution toute faite mais comme, selon Hegel, "*rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion*" il en va forcément de même, à son échelle, pour Turenne.

Et l'enthousiasme et l'envie, ce sont les femmes et les hommes qui les détiennent, pas les structures qui ne sont que des outils.

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

La commune de Turenne compte, en 1999, 740 habitants. Ce chiffre est exactement le même que celui enregistré lors du dernier recensement. Je vois, pour ma part, dans cette stabilité, deux raisons d'optimisme: - la première nous est propre : derrière ce chiffre constant se cachent divers mouvements. A côté de nos aînés disparus, de nombreux jeunes qui vivaient encore chez leurs parents lors du précédent recensement, ne figurent plus dans ce chiffre. Tous ces départs ont été compensés par l'arrivée de nouveaux habitants, dans le bourg comme dans le reste de la commune. Il est vrai que Turenne attire, et que seule la pénurie en immobilier freine la progression démographique.

- la seconde raison est plus générale : ce recensement a montré, mais ce n'est une surprise pour personne, que le déclin des campagnes françaises se poursuivait inexorablement. La Corrèze, dans son ensemble, a encore perdu de nombreux habitants. Dans ce paysage, la résistance de notre commune me semble de bon aloi.

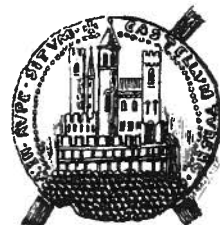
Il appartient donc à notre conseil municipal, comme à ceux qui suivront, de faire en sorte que soient créées ou maintenues les raisons de fixer les habitants. A défaut d'un pôle d'emploi propre - nous restons une commune marquée par sa ruralité -, la proximité de celui de Brive est un atout que nous partageons d'ailleurs avec les communes voisines. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de participer activement à l'étude et à l'élaboration du schéma directeur du pays de Brive. Source de vitalité et d'attraction d'une commune: le commerce. Or, celui-ci est par nature question de liberté, d'initiative et de talent personnels. Cependant, quand les conditions ne sont pas tout à fait favorables, il peut revenir à la collectivité de donner le coup de pouce initiateur.

.../...

N° 8

Juillet 99

Archives F. BAUSSIAN



C'est ce que nous faisons avec l'implantation d'une boulangerie-pâtisserie. Le dossier avance et je pense que début 2000 verra son ouverture. Autre raison de préférer une commune: son école. Le rôle de la collectivité locale n'est certes pas de se substituer à celui des maîtres ou des parents d'élèves, mais bien d'offrir les meilleures conditions matérielles possibles. Le conseil municipal s'y était engagé, la modernisation de l'école a commencé par la construction d'une nouvelle cuisine et d'une salle à manger, désormais opérationnelles, et qui répondent aux critères les plus actuels.

Je connais l'attachement, bien légitime, des turennois à leur hospice. Après avoir été strictement municipal, cet établissement a été rattaché, il y a une dizaine d'années je crois, à la maison de retraite de Meyssac et en est devenu son établissement secondaire. A ce titre, notre maison de retraite est désormais gérée par le Syndicat Intercommunal (SIERM). Pour de mauvaises raisons sur lesquelles je ne m'étendrai pas, le conseil d'administration avait voté la fermeture de la maison de Turenne et l'agrandissement de celle de Meyssac. Après bien des péripéties, et quelques centaines de milliers de francs plus tard, une heureuse solution, marquée enfin par la sagesse, a été trouvée: La maison de retraite de Turenne restera dans le giron de la collectivité. Elle sera restructurée, sans doute d'ici deux à trois ans, en de petits appartements avec services collectifs, et accueillera des personnes âgées, valides, désireuses d'un peu plus de confort et de vie sociale.

Quelques mots sur le problème de la route départementale. Le conseil général a enfin admis le principe d'une véritable déviation et voté un budget pour réalisation probable en 2006 ou 2007. Le problème du tracé reste entier. Deux hypothèses sont avancées :

- un projet partant de Turenne-Gare, empruntant la vallée de la Tourmente pour remonter vers Nazareth au niveau de la carrière Duplessis. Ce projet a la faveur des services techniques du conseil général. Pour ma part, il me semble hasardeux. En effet, la vallée de la Tourmente est une zone où habitat et agriculture cohabitent harmonieusement. Elle est étroite, déjà empruntée par la voie de chemin de fer. Sa géologie supportera mal de grands travaux. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder le coût que représente pour la SNCF l'entretien d'une voie qui doit être surveillée et renforcée en permanence.

- un second projet partirait du Lot, sans doute entre Les Quatre Routes et Turenne-Gare, et passant entre Sarrazac et L'Hôpital St Jean, rejoindrait la forêt de Turenne. Là, peu d'habitations, peut-être moins de problèmes de géologie, mais un tracé qui concerne à la fois le département du Lot et celui de la Corrèze. Entre les deux un pointillé, hérité de l'histoire, et qui ne facilite pas les choses...

Affaire à suivre donc, avec beaucoup de vigilance de la part de chacun.

Dernier point enfin, la presse écrite et même télévisée dans un magazine très suivi, s'est faite l'écho du "ras-le-bol" des maires. C'est, très clairement, un état d'esprit que je partage avec toutes les conséquences qui en découlent. Deux raisons à cela. La plupart des maires, et tout particulièrement ceux des petites communes, n'ont plus les moyens d'assumer les charges qui leur ont été transférées. Comme beaucoup de mes collègues, je ne suis pas homme à fuir mes responsabilités, mais en face d'une responsabilité il faut mettre des moyens, et cela, naturellement, a été superbement ignoré. "C'est votre problème, débrouillez-vous..." entend-on souvent. C'est que l'administration de la République, au nom de la décentralisation, a trouvé en la personne des maires un moyen commode de se décharger de ses propres responsabilités. Il est vrai que ces derniers, taillables et corvéables à merci, tous ensemble, couvrent la totalité du territoire. Taillables et corvéables à merci, nous, les maires, le sommes également aux yeux de nos concitoyens. Et pourtant, dévoués à la chose publique, sans ambition politique particulière, sans intérêt personnel précis, nous sommes obligés de constater qu'au printemps l'herbe pousse partout à la même vitesse sur notre commune et que nous ne pouvons faucher partout à la fois, bien obligés aussi de regarder tomber la pluie d'orage et de se dire que les chemins seront pareillement ravinés, au nord comme au sud de la commune, et qu'il faudra choisir et faire, de toute façon, un mécontent.

Merci tout de même de m'avoir lu jusqu'au bout.
Bonnes vacances à tous.

DEMOGRAPHIE

Du 1er JANVIER 1999 au 31 DECEMBRE 1999

- NAISSANCES :

- Marie, Maëlyne, Béatrice, Bernadette DELGOULET, née à Brive le 28 FEVRIER 1999.

- MARIAGES :

- Urbain, Maurice CHASSAING et Sabine, Jeanine PEYSSI, le 15 MAI 1999 à Turenne.

- Olivier, Jean, Roland LHOMME et Michèle, Marie GARCIA-RANGEL, le 29 MAI à Turenne.

- DECES :

- Georges, Gustave, Bernard BOUYSSOU décédé à Turenne le 24 JANVIER 1999.

- Paul, Gérard MONTEIL décédé à Brive le 3 MAI 1999.

COMMUNIQUE

- OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC.

La Mairie est ouverte au public les jours suivants :

Lundi	de 8 h 30 à 12 h 30	Fermée au public
Mardi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	de 8 h 30 à 12 h 30	Fermée au public
Jeudi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi : permanence assurée de 10 h 00 à 12 h 00 par Monsieur le Maire ou les Adjoints.

- MAISONS A LOUER OU A VENDRE.

La Mairie reçoit de nombreuses demandes de maisons ou terrains à louer ou à vendre : si vous faites parvenir à la Mairie un descriptif sommaire du bien à louer ou à vendre, il sera transmis aux demandeurs; il ne vous est demandé qu'une seule chose : prévenir la Mairie lorsque la transaction a abouti.

- OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

La Bibliothèque est ouverte les Samedis après-midi de 14 heures 30 à 16 heures 30.

- COLLECTE ESTIVALE DES ORDURES MENAGERES.

Elle s'effectuera :

- Le mardi matin et le vendredi à dater du 15 JUIN 1999.
- Une fois par semaine le vendredi matin pour le PLAN D'EAU à dater du 18 JUIN 1999.
- Une fois par semaine le mardi matin à dater du 15 JUIN, pour les villages de :
GONDRES - BILLET - LA VIGERE - LA BOUZONIE.

- La boucle de GERNES sera collectée une fois par semaine le vendredi matin à dater du 18 JUIN 1999.

- RECENSEMENT.

Les résultats officiels du recensement réalisé en Mars 1999 font apparaître une très grande stabilité.

En effet, 740 personnes ont été recensées soit exactement le même nombre d'habitants sur la commune que lors du précédent recensement.

- LE TOUR DU LIMOUSIN.

Le Tour du Limousin fait étape à TURENNE le 18 AOUT 1999.

Pour la première fois de son histoire - il en est à sa 32ème édition une arrivée d'étape sera jugée à Turenne. Venant de TRELISSAC, les coureurs devraient arriver vers 16 h 30 après avoir parcouru près de 180 Km. Après la traversée de NAZARETH, ils "visiteront" successivement La Vaysse, La Gironie, Gotoule, La Brunerie, Les Eyrials et Turenne Gare avant de reprendre la D8. La montée vers TURENNE est le terrain idéal pour effectuer les dernières sélections et nul doute que ce sont des hommes costauds qui arriveront les premiers face à la Maison des Anciens où sera jugée l'arrivée. Une arrivée d'étape est toujours un événement où se mêlent le sportif, la fête et la découverte d'un milieu particulier, où se côtoient 14 équipes de 8 coureurs et leurs directeurs sportifs sans oublier les 55 voitures de la caravane. Le Tour du Limousin est classé parmi les cinq premières compétitions cyclistes de FRANCE.

- LA COMMISSION SCOLAIRE.

Le Groupe Scolaire de Turenne peut être fier d'accueillir près de 70 élèves - regroupant également des enfants des communes de : Ligneyrac, Nazareth et Noailhac - en classe maternelle.

A la prochaine rentrée, une classe sera équipée de matériel informatique favorisant ainsi l'accès aux 3 cycles.

Le contrat de Mademoiselle BAYSSE Sylvie, en qualité de CES s'achevant en Février, elle a été remplacée par Mademoiselle BAUSSIAN Marie-Claude.

Notre école nécessitait quelques travaux de réfection, le plus urgent d'entre eux étant la mise en conformité des locaux des cuisines et réfectoires. Ces derniers étant inachevés à la rentrée des vacances de printemps, les repas ont été assurés par la Cuisine Centrale de la Ville de Brive.

L'année scolaire s'est terminée par une agréable soirée récréative à laquelle faisait suite le feu de la Saint Jean.

- SAISON ESTIVALE 1999 à TURENNE.

Samedi 31 Juillet Concours officiel de pétanque (licence obligatoire) en doublette.
Renseignements auprès de : Pétanque Turennoise.

Mercredi 28 Juillet A 20 h 30, soirée folklorique avec la troupe "Kiensé" danses et chants du Burkina Fasso, sur le parvis de l'église.
Renseignements auprès de : Syndicat d'Initiative.

Les 8 et 9 Août "Journée des Viscomtins" - Exposition vente annuelle à la Chapelle des Capucins.
Renseignements auprès de : Viscomtins.

Mercredi 11 Août Randonnée à la journée, avec visite d'élevage et fabrication du pain à l'ancienne.
Renseignements auprès de : Syndicat d'Initiative.

Samedi 14 Août En semi-nocturne, concours de pétanque en doublettes.
Renseignements auprès de : Pétanque Turennoise.

Dimanche 15 Août A 21 h 00, **Orchestrades** décentralisées de Brive à l'église collégiale.

Mercredi 18 Août Arrivée à Turenne de la 2^{ème} étape du Tour du Limousin.

Dimanche 22 Août Foires et Festivités :
C'est la fête à Turenne-Gare, repas et soirée dansante.

Dimanche 29 Août Assemblée générale des Amis de Turenne à la Chapelle des Capucins, suivie d'une causerie sur le thème des Troubadours.
Renseignements auprès de : Amis de Turenne.

18 et 19 Septembre A la Chapelle des Capucins, dans le cadre des journées du patrimoine, exposition historique entièrement renouvelée.
Renseignements auprès de : Amis de Turenne.

Samedi 4 décembre Poule au gibier organisée par l'école publique mixte de Turenne.
Renseignements auprès de : Ecole de Turenne.

FELICITATIONS

- ORDRE NATIONAL DU MERITE.

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'OFFICIER dans l'Ordre National du Mérite de M. Lucien FAURIE.

Le Conseil Municipal adresse ses plus vives félicitations à Monsieur FAURIE.

- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : VERMEIL.

Elle est décernée à M. COUPRIE Bernard, domicilié à TURENNE au lieu-dit "Le PEREL".
Employé à COVIMAG en tant que technicien d'atelier au service "Essais" depuis le 16 Novembre 1964.

Toutes nos félicitations à Monsieur COUPRIE Bernard.

- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : VERMEIL.

Elle est décernée à Mme SOULETIE Annie épouse COSTE, domiciliée à TURENNE au lieu-dit "CORBIERES".

Employée à CARNAUD METAL BOX en tant qu'agent d'ordonnancement depuis le 11 Août 1969.

Toutes nos félicitations à Madame COSTE Annie.

- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : ARGENT.

Elle est décernée à M. TRONCHE Pierre, domicilié au Bourg de TURENNE.
Employé à EDF-GDF en tant qu'agent EDF depuis le 2 Mai 1983.

Toutes nos félicitations à Monsieur TRONCHE Pierre.

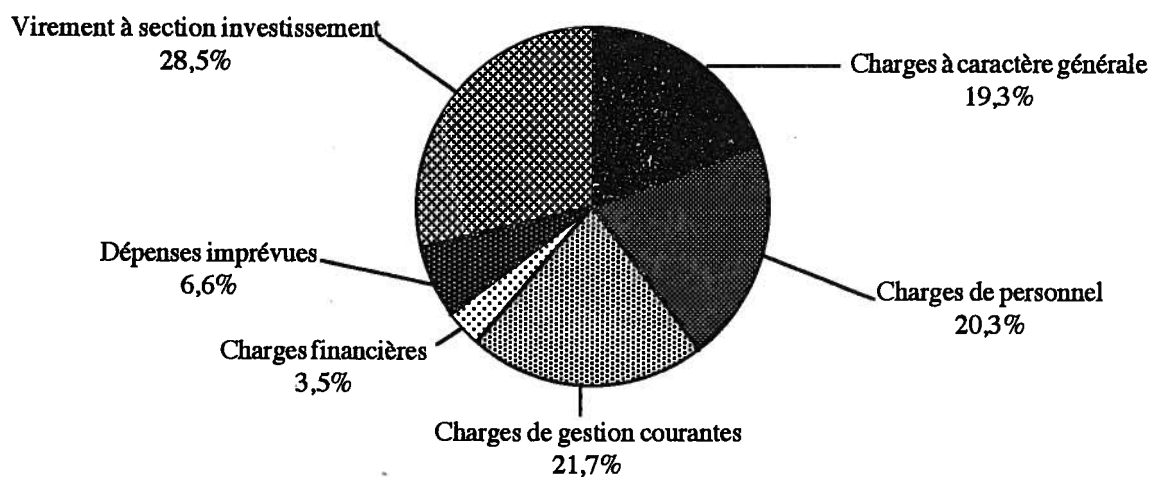
BUDGET 1999

SECTION FONCTIONNEMENT

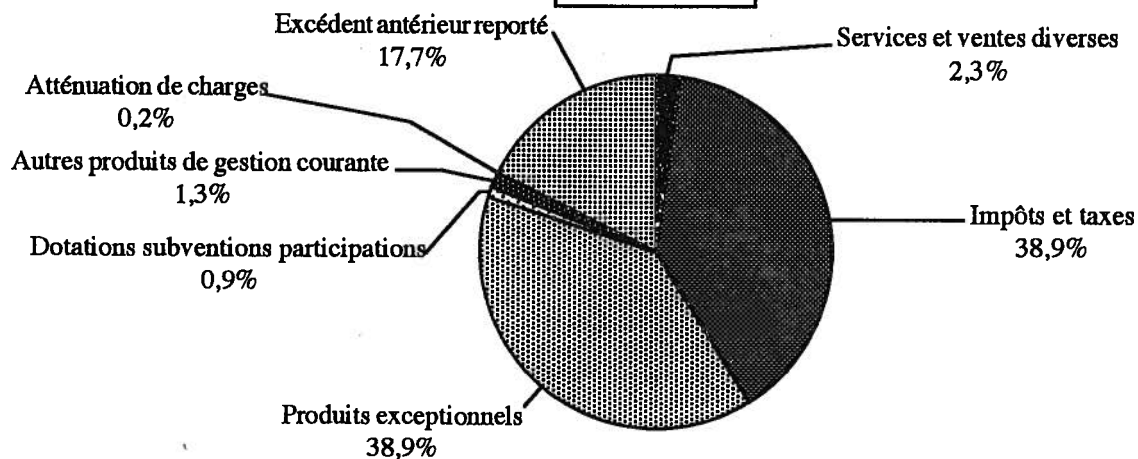
DEPENSES	En F
Charges à caractère général	849 738
Charges de personnel	893 000
Charges de gestion courante	955 956
Charges financières	152 321
Dépenses imprévues	292 315
Virement à section	1 252 627
	4 395 957

RECETTES	En F
Services et ventes diverses	100038
Impôts et taxes	1708184
Produits exceptionnels	1708692
Dotations subventions	38000
Autres produits de gestion	55000
Atténuation de charges	7 000
Excédent antérieur reporté	779043
	4 395 957

DEPENSES



RECETTES

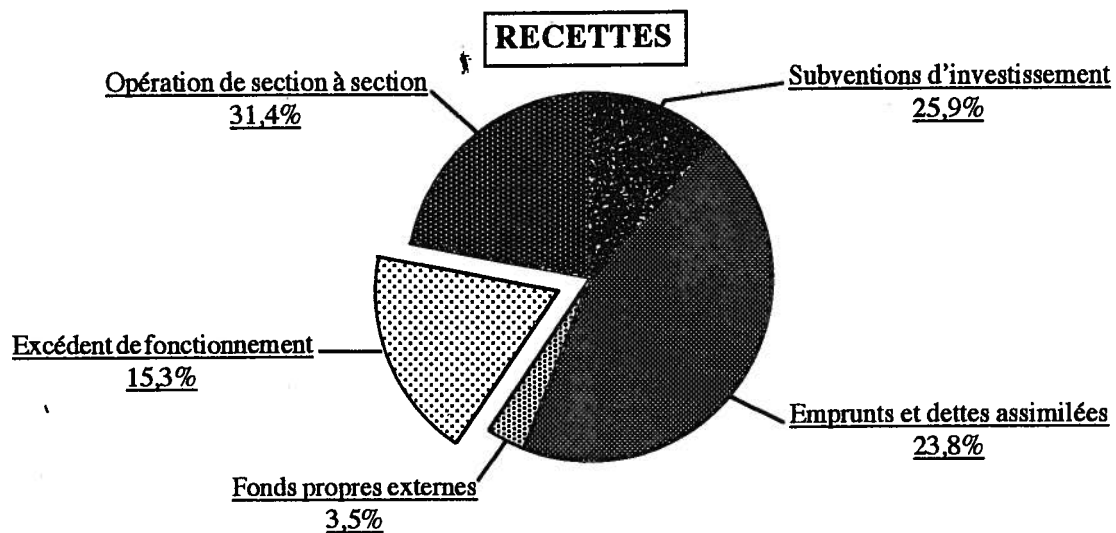
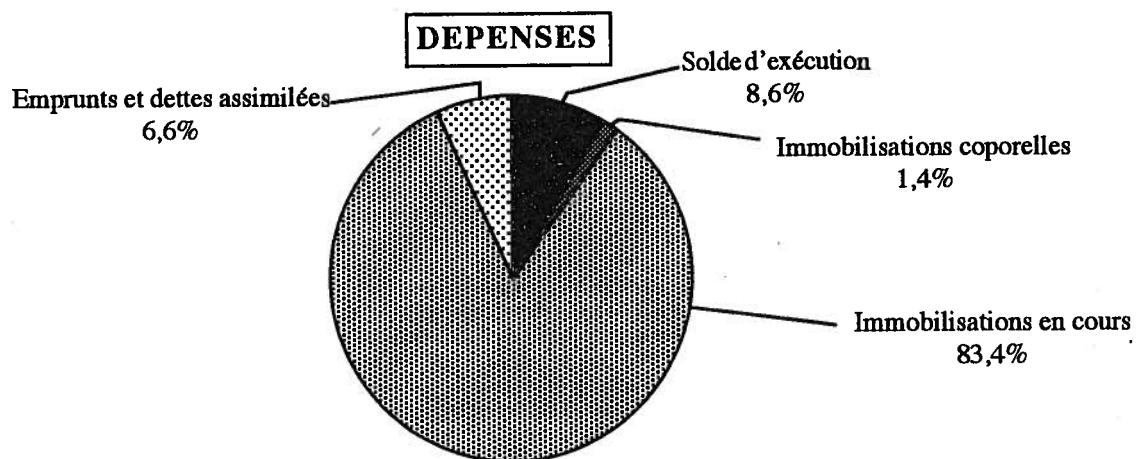


BUDGET 1999

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	En F
Solde d'exécution	343765
Immobilisations corporelles	54000
Immobilisations en cours	3329852
Emprunts et dettes assimilées	263638
	3 991 255

RECETTES	En F
Subventions d'investissement	1034914
Emprunts et dettes assimilées	950000
Fonds propres externes	141245
Excédent de fonctionnement	612469
Opération de section à section	1252627
	3 991 255





**Carte Communale définitivement adoptée
par le Conseil Municipal en date du 27 Mai 1999.**

Le détail, parcelle par parcelle, est disponible à la Mairie aux heures d'ouverture.

POURQUOI ELABORER UNE CARTE COMMUNALE ?

- Pour organiser l'espace en fonction des projets communaux,
- Pour établir un projet global de développement de la commune à court ou moyen terme,
- Pour prévoir et maîtriser le coût des équipements publics et des réseaux,
- Pour valoriser et protéger les sites et espaces et qualité,
- Pour définir l'utilisation du sol et sa destination :
 - Terrains aptes à la construction,
 - Terrains à vocation agricole,
 - Espaces naturels de qualité qu'il est nécessaire de maintenir en l'état.

A QUOI SERT UNE CARTE COMMUNALE ?

Elle sert de règle entre la commune et l'Etat pour instruire les demandes de permis de construire en précisant comment s'applique dans la commune le Règlement National d'Urbanisme.

COMBIEN DE TEMPS S'APPLIQUE-T-ELLE ?

Ce document est applicable 4 ans après approbation par le Conseil Municipal et le Préfet.

Des modifications ponctuelles peuvent intervenir dans l'intervalle des 4 ans. Un dossier modificatif peut alors être élaboré.

Au bout des 4 ans, la carte communale doit être prorogée.

- LES PRINCIPALES PHASES DE L'ELABORATION.

1 ère phase Analyse du territoire

- * Prescription de l'élaboration par le Conseil Municipal,
- * Lancer du "Porter à la Connaissance" :
 - Recueil des Servitudes d'Utilité Publique, Projets d'intérêt Général, et informations utiles
- * Présentation aux élus du "Porter à la Connaissance"

2 ème phase Le projet communal

- * Mise en place d'une commission communale,
- * Visites conjointes sur le terrain (élus + DDE à titre de conseil)
- * Elaboration d'un projet de zonage
- * Consultation des services associés
- * Présentation de l'avis de l'Etat au Conseil Municipal

3 ème phase Information du public

- * Organisation par les élus de l'information du public
- * 2ème consultation des services associés sur les nouvelles demandes de modification de zonage
- * Réunion interservices en Mairie
- * Phase de négociations

4 ème phase Elaboration et approbation du dossier

- * Elaboration du dossier
- * Approbation de la carte communale par le Conseil Municipal et le Préfet

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les articles de cette rubrique sont rédigés par les Présidents d'associations et sous leur responsabilité.

- SYNDICAT D'INITIATIVE.

Le syndicat d'initiative est ouvert au public tous les jours jusqu'au dimanche 5 Septembre.

Bien sûr, c'est d'abord un lieu d'accueil et d'information pour les visiteurs mais cet accueil est aussi au service des turennoises et des turennois.

Alors, n'hésitez pas à entrer et à visiter cet endroit qui est aussi le vôtre. Nos hôtes Yvette MALAURIE et Marie-Claude BAUSSIAN se feront un plaisir de vous recevoir.

Plusieurs manifestations sont au programme qui figure sur le récapitulatif global des animations.

Je voudrais simplement rappeler que :

Nous renouvelons la venue d'un groupe folklorique le 28 Juillet sur la place de l'église.

Nous innovons avec deux visites guidées aux flambeaux, la première le samedi 17 Juillet à 22 h et la seconde à la mi-Août.

Au-delà du spectacle de rue, les commentaires de Mme GUELY valent à eux seuls le déplacement.

Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !

Enfin, merci à chacune et à chacun d'entre vous - et vous êtes nombreux - qui avez déjà versé votre cotisation, de manifester ainsi votre soutien et votre confiance.

Le Président,
Yves GARY

- LA PETANQUE TURENNOISE.

L'association "La Pétanque Turennoise" a organisé le 22 Mai 1999 le concours G. DUMONT.

Le concours officiel "doublette" se déroulera le Samedi 31 Juillet. Il est prévu un concours en semi-nocturne le Samedi 14 Août.

Par sa position géographique, le terrain municipal de Turenne-Gare est le centre de rassemblement de nombreux retraités des communes avoisinantes. 48 licenciés, dont 6 femmes, sont inscrits au club. Il est regrettable que ce jeu, simple et prenant à la fois, n'intéresse quasiment aucun retraité de la commune. Seuls 9 licenciés sur 48 inscrits sont domiciliés sur la commune, dont 4 membres du bureau.

Nous remercions la Municipalité pour l'aide financière qu'elle a accordée au club, notamment en 1998, aide ayant permis l'agrandissement du local existant.

Le club souhaite que la commune s'octroie le terrain limitrophe. Une demande a été adressée le 28/10/1998.

Les responsables de l'Association, sous la houlette de leur Président M. VALLON, font de leur mieux pour que ce club perdure.

Le Bureau.

- LES AMIS DE TURENNE.

Les Amis de Turenne remercient tous les Turennois qui depuis de nombreuses années leur témoignent leur confiance. Nous souhaitons contribuer à transmettre par notre action la connaissance de l'histoire de ce merveilleux site. Après la parution, l'an passé, d'une nouvelle brochure nous préparons le renouvellement de l'exposition sur l'histoire de la Vicomté de Turenne. Pour ce vaste projet, nous avons déjà constitué une équipe de travail mais toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Nous avons cependant un problème important qu'il nous faudra régler rapidement. Un local pour notre association devient indispensable. En effet, nous pourrions envisager des expositions à l'année, nous aurions la possibilité de stocker notre matériel et nos archives, nous réunir pour nos séances de travail qui nécessitent une installation de bureau. Comment envisager la constitution de nos archives informatisées dans les conditions actuelles ... ? Une cave, un garage à aménager nous suffiraient.

Pour les journées du Patrimoine les 18 et 19 Septembre, nous participerons au projet de repas médiéval du 18 au soir au restaurant de la Vicomté, animé par les musiciens d'Aliénor.

Enfin, nous serons heureux de vous accueillir à l'assemblée générale le dimanche 29 Août à la chapelle des Capucins à partir de 15 heures, suivie par une causerie sur le thème des Troubadours.

Passez un agréable été à Turenne !

Le Bureau.

- F.N.A.C.A COMITE DE TURENNE.

L'assemblée générale du Comité de la F.N.A.C.A. de TURENNE a eu lieu le Vendredi 15 Janvier 1999. Après le compte rendu annuel fait par le Président, et financier par le Trésorier, celui-ci fut approuvé à l'unanimité.

Le bureau a été reconduit dans son ensemble.

Comme tous les ans, le repas du 11 Novembre 1998 a eu lieu en présence de quelques anciens 39-45 au restaurant "La Vicomté" où le meilleur accueil nous est toujours réservé.

Notre concours de belote annuel a eu lieu le Vendredi 5 Février. Il a connu un énorme succès grâce à notre fidèle et dynamique animateur Jacques VALLON, et aussi grâce à notre ami et collègue Jean-Pierre OSTROWSKY qui a bien voulu nous prêter gracieusement la salle de son restaurant.

Le 19 Mars a été commémoré cette année en présence du 126^e R.I. et la cérémonie fut bien réussie.

Les 17 et 18 Avril a eu lieu le Congrès Départemental de la F.N.A.C.A. à USSEL où le Comité de TURENNE a été représenté comme il se doit. Les adhérents et le Président remercient la Municipalité pour le maintien de leur subvention.

Le Président,
G. COURDURIE

- LA FOIRE AUX BOEUFs GRAS.

La foire aux boeufs gras du Jeudi de la Passion a été copieusement arrosée décourageant ainsi quelques participants.

Environ 50 vaches et génisses presque exclusivement de race limousine occupaient le foirail où les acheteurs, venus nombreux encore cette année, ont pu faire leur marché.

Les prix moyens élevés :

- 29,50 F pour les prix d'excellence,
- 27,00 F pour les premiers prix,

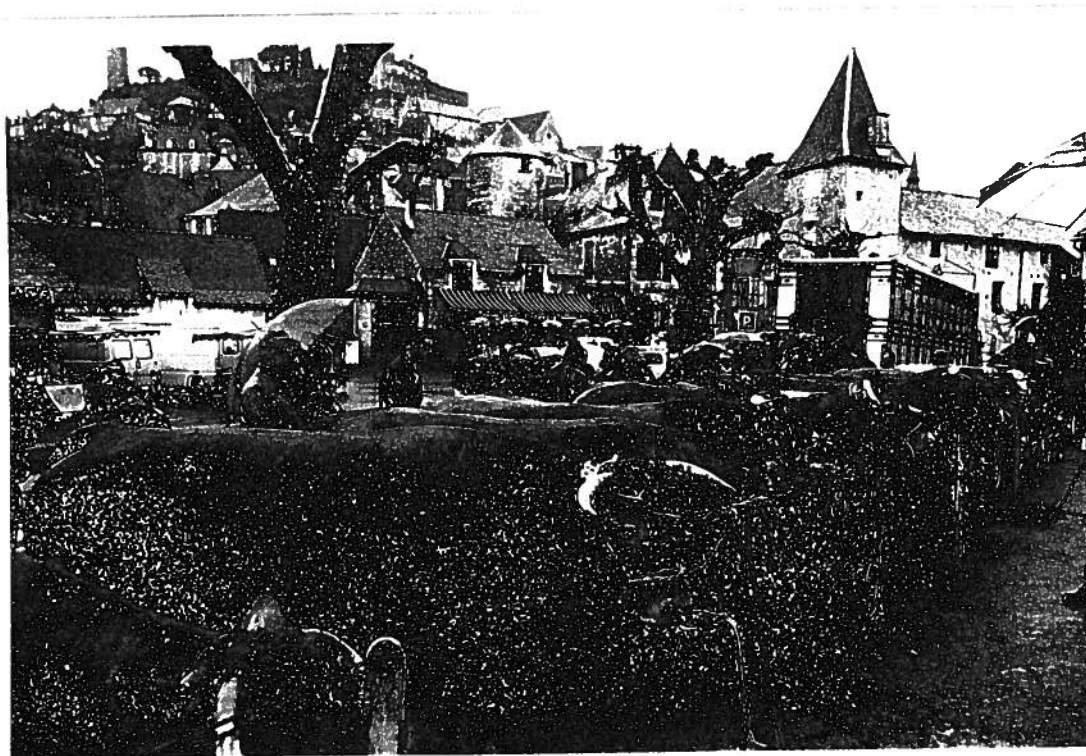
démontrent la qualité de la présentation et la réputation toujours intacte de la foire à Turenne.

C'est dans la bonne humeur que M. le Maire et les personnalités ont remis les :

- 8 coupes,
- 20 diplômes,
- et 5.000 F de primes,

aux éleveurs satisfaits qui, avant de se séparer dans une franche poignée de main, se sont dit à l'année prochaine.

Le Président,
Maurice PARLANGE



LES TRAVAUX EN COURS

**de rénovation
complète
de la cantine
scolaire.**



**et de construction
du local
technique**



**sont maintenant achevés.
Seuls les abords restent à aménager**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 JANVIER 1999

*** Carte Communale :**

Après un exposé de Monsieur le Maire sur les dernières réunions concernant l'élaboration de la CARTE COMMUNALE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne plus accepter de nouvelles remarques et demande aux Services de l'Etat d'établir la carte communale sur les bases ainsi arrêtées.

*** Point Budgétaire 1998 :**

Monsieur le Maire présente une synthèse des comptes en Investissement et en Fonctionnement. M. J. LEVARD, Conseiller Municipal, détaille la situation budgétaire et apporte au Conseil toutes les précisions demandées.

*** Voiries et projets 1999**

M. P. TRONCHE, Adjoint, propose le programme Voirie 1999.

Monsieur le Maire expose les investissements à prévoir au Budget 1999.

Les Conseillers sont invités à réfléchir sur ces points.

*** Questions diverses :**

- Installation éventuelle d'une boulangerie :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la visite d'un couple, intéressé par l'installation d'une boulangerie à TURENNE. Une large discussion s'instaure autour de ce projet. Le Conseil Municipal est favorable à l'installation de ce commerce. Un dossier complet, tant technique que financier, doit être constitué quant à la faisabilité du projet.

- Terrain de Madame TEYSSARD :

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Me CEYRAC : Mme TEYSSARD ne désire pas vendre le terrain situé à côté de l'école, à l'exception d'une bande de 1,50 m de large qu'elle est d'accord de céder pour l'élargissement de la route.

Après discussion, le Conseil Municipal propose d'acquérir cette bande de terrain à 25 F le m². Une proposition doit être faite à Madame TEYSSARD.

- Station d'épuration :

M. J. Pierre TRIVIER fait part au Conseil Municipal des divers problèmes de fonctionnement de la Station d'Épuration de TURENNE GARE.

Un constat a été fait par Me RABECHAULT-BARRIER, Huissier de Justice, et transmis au Directeur de la Dir. Départementale de l'Agriculture. M. TRIVIER demande à ce qu'un conseiller municipal le supplée dans le suivi de cette affaire.

- Plan d'aménagement du Bourg :

La réunion du 29 Janvier avait pour but de fixer un planning prévisionnel d'étude, suivi d'un travail de recueil de données par le Bureau d'Etudes, (pointage des propriétés communales, des habitations permanentes, secondaires, etc...).

*** Les subventions suivantes ont été votées :**

- Foire du Jeudi de la Passion	: 5.000 F
- Comité Turenne Foires et Festivités	: 5.000 F
- Syndicat d'initiative	: 5.000 F
- La F.N.A.C.A.	: 1.200 F

*** Point sur les travaux en cours :**

Un exposé est fait sur l'avancement des travaux (Local Technique et Ecole).

*** Point sur la R.D. 8 :**

Monsieur le Maire fait part d'une réunion tenue fin 1998 avec la Commission des routes du CONSEIL GENERAL. Des projets alternatifs ont été proposés quant au détournement effectif du Bourg de TURENNE et de TURENNE GARE.

Séance du 1er AVRIL 1999

Monsieur MARCIAL, Receveur Municipal, assistait à la réunion.

* Compte administratif 1998 (Budget Principal) :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 1998.

- Résultat de l'exercice 1998 :

Investissement : Excédent de 475.435,79 F (à reporter)

Fonctionnement : Excédent de 539.321,44 F

- Résultat de Clôture 1998

Investissement : Déficit de 343.764,67 F

Fonctionnement : Déficit de 1.391.512,05 F

- Affectation des résultats

Résultats de fonctionnement à affecter : 1.391.512,05 F

Réparti de la façon suivante :

- Besoin de financement de la Sec. d'investissement : 612.469,00 F

- Reste sur excédent de fonctionnement à reporter : 779.043,05 F

* Compte administratif 1998 (Budget Assainissement) :

- Résultat de clôture :

En fonctionnement : excédent de 109.217,09 F

En investissement : déficit de 83.718,77 F (déficit à reporter)

- Affectation des résultats

Résultat de fonctionnement à affecter : 109.217,09 F

Compte 106 - Investissement : Réserves : 28.302,00 F

Reste sur excédent de fonction. reportés : 80.915,09 F

* Budget 1999

Monsieur le Maire présente le projet de Budget pour 1999.

Après examen de discussion, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL :

En fonctionnement, le Budget s'équilibre en dépenses et en recettes, et s'élève à la somme de : 4.395.957,00 F

En investissement, il s'équilibre en dépense et en recettes, et s'élève à la somme de : 3.991.255,00 F

BUDGET ASSAINISSEMENT :

La section de fonctionnement (exploitation) s'élève à la somme de : 131.415,00 F et s'équilibre en dépenses et en recettes

Le section d'investissement s'élève à la somme de : 223.536,00 F (reports inclus).

Les taux de base des impôts n'ont pas été modifiés, et restent sensiblement inférieurs à ceux pratiqués dans les communes de taille équivalente de Corrèze.

* Divers :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du danger que représentent pour les personnes et les biens, les chutes répétées de pierres qui se détachent de la butte de TURENNE au droit de la propriété ZAMBAUX. (Un arrêté d'interdiction a été pris).

Un courrier sera envoyé à la Direction Départementale de l'Agriculture au sujet de la Station d'Epuration de TURENNE GARE.

LE VILLAGE A L'HONNEUR



Article paru dans "L'Auvergnat de Paris" le Jeudi 13 mai 1999.

- TURENNE : UN STATUT PRIVILEGIE POUR UNE FORTERESSE FEODALE.

"Il est des contrées privilégiées où l'histoire semble faire halte, se reposer de ses errances et de ses tumultes, ouvrir à l'humanité la voie d'une civilisation du possible", tels sont les mots de Michel PEYRAMAURE, lorsqu'il décrit Turenne : cité féodale de Corrèze.

Turenne était au départ une roche imprenable qui dominait la vallée de la Tourment. Petit à petit, au fil de l'histoire, ce bourg devint tout naturellement une place forte, véritable forteresse féodale entourée d'une enceinte fortifiée et un poste de guet ouvert sur un large panorama. De cette situation géographique particulière, la cité n'en tirera que des avantages. En effet, dès le Xe siècle, les seigneurs de Turenne seront élevés au rang de Vicomtes par la royauté. Ce sont quatre dynasties (Combarn, Cominges, Roger de Beaufort et La Tour) qui vont se succéder au gouvernement de la Vicomté et qui s'efforceront tous, six siècles durant, d'obtenir de l'autorité royale de développer une somme de privilèges devenus, au fil des règnes, considérables. Ces privilèges feront de la cité un pays à part qui jouira tout au long de ses années d'une situation nettement en marge du droit commun régissant le royaume. Turenne connaîtra son apogée à la renaissance au XVe siècle, avant de devenir une place forte de la Réforme. Puis vint le démantèlement de la cité. La révocation de l'Edit de Nantes, puis la vente de la Vicomté seront les deux crises majeures qui videront Turenne de ses artisans et administrateurs et qui l'entraîneront dans le déclin.

Revivre l'histoire.

Visiter Turenne aujourd'hui, c'est remonter dans le temps, revivre tout ce passé riche et prestigieux. Du foirail au Château, des réalisations du XIXe siècle à la tour du XIIe siècle, à travers des quartiers qui portent l'empreinte de leurs fonctions et de leur époque. Vous pourrez alors comprendre pourquoi cet incomparable site perché a été choisi et comment sa population s'est groupée puis éparpillée le long des pentes, au cours des âges. Un passé qui est sans nul doute la meilleure richesse de Turenne et qui lui confère encore de nos jours un statut privilégié.

- Question à Monsieur le Maire : Alain SOULARUE.

Quelles sont les dernières réalisations marquantes à Turenne ?

Nous nous sommes tout d'abord dotés de 3 outils déterminants : Une carte communale, un schéma d'assainissement et un plan d'aménagement du bourg. Cela nous permet de vraiment planifier nos actions. Nous venons de terminer la 1ère phase de réhabilitation de notre école de 65 enfants, qui se verra dotée d'un nouveau réfectoire. Nous sommes également très attentifs au maintien et à la création d'emplois. Dans ce domaine la municipalité sert de levier à l'initiative : un jeune boucher vient de reprendre un fonds existant, une pharmacie a été ouverte et nous travaillons actuellement à la création d'une boulangerie dans un local rénové par la commune.

- Sur un plan touristique, vous avez une philosophie particulière ?

En effet, nous ne souhaitons pas que trop de tourisme tue le tourisme. Nous allons donc soigner l'accueil pour que les visiteurs profitent au maximum du site. Pour nous, cette activité doit être un véritable échange. C'est pour cela que, comme pour nos capacités d'accueil, nous préférons miser sur la qualité plutôt que sur la quantité, afin d'obtenir de concrètes retombées économiques et non pas seulement un tourisme de passage. Notre site est exceptionnel à bien des égards, nous nous devons donc de le préserver, sans pour cela oublier les gens qui y vivent toute l'année. C'est pour cette raison que nous ne voulons pas rentrer dans une problématique village-musée. Le tourisme doit être un soutien et permettre à nos autres activités, comme l'agriculture de se développer.